

Le général Oligui Nguema donne l'exemple

Le retour aux fondamentaux s'impose



Photo: DR

F.S.L.
Libreville/Gabon

SOUICIEUX de préserver son patrimoine culturel et de renforcer le respect envers les symboles de la République, le Gabon a pris, le 10 octobre dernier, des mesures sans précédent pour lutter contre l'irrespect envers l'hymne national et d'autres emblèmes nationaux. À travers le communiqué 0019 du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI). Des élèves du lycée Nelson-Mandela ont fait les frais de leur conduite irrévérencieuse dans l'exécution d'un chant patriotique, à savoir l'hymne national "La Concorde". Ce déshonneur largement relayé sur les réseaux sociaux doit marquer le retour aux fondamentaux. L'éducation civique devrait réintégrer les programmes scolaires, afin d'apprendre les bases aux enfants et

d'éviter le scénario du lycée Nelson-Mandela.

L'exclusion des deux élèves vise à servir d'exemple et à rappeler à tous les citoyens gabonais l'importance des symboles nationaux. Pour la ministre de l'Éducation nationale, Camélia Ntoutoume-Leclercq, le respect des symboles nationaux est un devoir de tous les citoyens. "Nous sommes une nation unie. Et ces symboles représentent notre identité. Toute tentative de les dénigrer ou de les utiliser de manière irrespectueuse ne sera pas tolérée", relève-t-elle.

Pour le proviseur de l'établissement, un tel comportement ne peut être toléré. "Ces symboles représentent notre unité, notre histoire et notre fierté en tant que nation. Nous sommes déterminés à enseigner à nos élèves l'importance de les respecter", explique-t-il.

Une leçon qui aurait servi aux élèves exclus

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

L'ACTUALITÉ du week-end a été fortement dominée par les sanctions à l'encontre de sept élèves du lycée d'application Nelson-Mandela. À l'issue d'un conseil de discipline, deux d'entre eux ont été exclus définitivement. Une sanction diversement appréciée aussi bien par les parents que par les observateurs qui trouvent cette sanction inique. Hier, le président de la Tran-

sition, le général Brice Clotaire Oligui Nguema, s'est rendu dans cet établissement pour montrer le bel exemple aux bana qui ont chanté en chœur tous les couplets de "La Concorde". Un acte de portée pédagogique qui ne profitera pas à ceux de ces enfants sortis du système scolaire. D'aucuns diront que "nul n'est censé ignorer la loi". D'autres répondront que la pédagogie est l'art d'enseigner et que la cérémonie d'hier en présence du chef de la Transition aurait servi d'en-

seignement s'ils n'avaient pas été exclus de l'établissement. Ce rendez-vous républicain dans les écoles aurait, selon certains observateurs, été associé à la reprise du cours d'instruction civique dans les classes. Lequel n'existe plus. Ce qui aurait, dans une moindre mesure, permis d'éviter cette bourde de nos jeunes enfants dont la méconnaissance du caractère symbolique du drapeau a été montrée au grand jour. À qui incombe cette responsabilité ? Au système éducatif qui a lui

même mis en retrait cet enseignement capital ? Plus clairement, qu'advient-il de ces enfants sortis du circuit scolaire et désormais voués à tous les vices qui découlent de l'oisiveté ? L'école n'a pas vocation à exclure, mais à éduquer et former. Dans la foulée des échanges sur la question, Guy-Roger Kaba, enseignant, formateur d'enseignants, spécialiste et chercheur en éducation expliquait que "toutes les occasions doivent être bonnes

pour apprendre et pour corriger ses erreurs. Or, l'exclusion a ceci de particulier qu'elle induit un choc chez l'enfant qui la perçoit comme une violence et une grande injustice. Et cela brouille en lui la nécessité d'apprendre de son erreur. C'est pourquoi, elle ne doit être réservée qu'aux cas extrêmes dont ne fait pas partie ce qui est reproché à ces élèves."